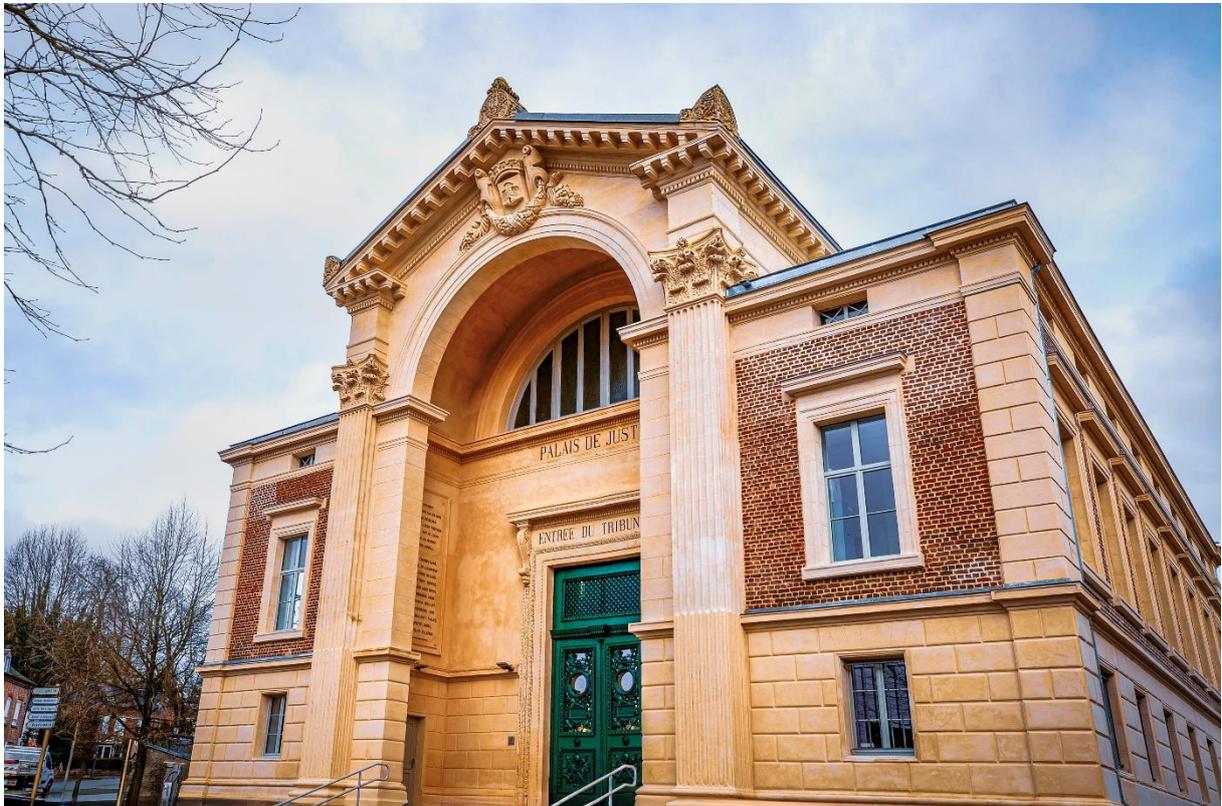


Laon, le 30 janvier 2025,

## DEUXIÈME VIE POUR L'ANCIEN TRIBUNAL DE VERVINS

À l'issue de presque cinq années de travaux, l'ancien tribunal de Vervins renaît grâce à la volonté du Département de l'Aisne de trouver une nouvelle vocation à ce bâtiment historique et aux financements attribués par l'Etat dans le cadre du pacte Sambre-Avesnois-Thiérache (SAT).



Les derniers ajouts sur la façade d'entrée de l'ancien palais de justice, situé en plein centre-ville et fermé depuis 2010, ne passent pas inaperçus pour les habitants de Vervins et alentours.

Depuis fin 2024, l'imposante bâtisse s'est dotée de nouvelles menuiseries, notamment d'une nouvelle porte d'entrée et fenêtre en demi-lune sur la façade avant et **ces nouveautés marquent la prise de possession des lieux par les nouveaux occupants.**

Fermé depuis 2010 suite à la réforme de la carte judiciaire, le bâtiment construit en 1843 avait d'abord été mis en vente par le Conseil départemental de l'Aisne qui en est propriétaire. Après plusieurs projets d'acquisition inaboutis, le bâtiment s'était dégradé fortement et **il a été décidé en 2019 de procéder à une restauration complète** avec une nouvelle fonction.

L'objectif était d'y accueillir "l'école de la 2<sup>e</sup> chance", une structure de formation destinée aux 16-29 ans qui rencontrent des difficultés à entrer dans le monde du travail, le Centre Médico-Social de l'Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS) de Thiérache, déjà présent à Vervins dans des locaux en location ainsi qu'une antenne de justice de proximité du tribunal de Laon qui pourrait revenir sur le territoire.



Dans le cadre du Pacte SAT (Sambre-Avesnois-Thiérache) qui a largement contribué au financement des investissements réalisés, l'antenne de Vervins de la MDA (Maison des Adolescents de l'Aisne) est également installée dans ces espaces partagés pour des permanences régulières.

À ce jour, le pari est réussi et presque toutes les structures ont déjà investi les lieux, à part

l'antenne de justice de proximité qui devrait s'installer au printemps 2025.

*« Avec le Pacte SAT II, une réflexion collective a été mise en œuvre afin de trouver un nouvel usage à cet ancien tribunal et lui donner une nouvelle utilité. Grâce à cette synergie d'idées et de financements, nous avons pu ramener des services de proximité à la population locale. »* déclare Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental.

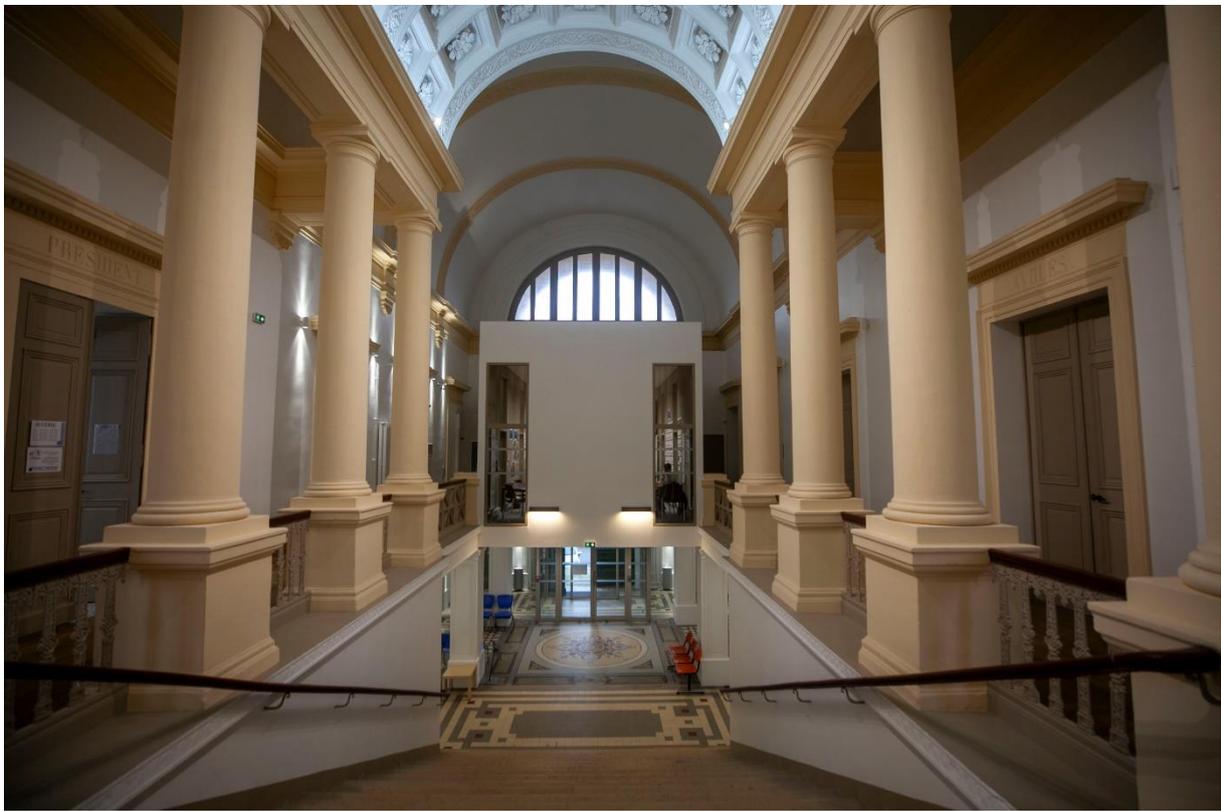
*« C'est une immense fierté pour Vervins de voir un symbole de son patrimoine local reprendre vie. Cela n'aurait pu voir le jour sans l'action du Conseil départemental et de ses élus locaux »* ajoute Jean-Marc Prince, Maire de Vervins.

L'ancienne salle d'audiences du palais de justice, inscrite au titre des monuments historiques (avec les façades, les toitures et la salle des pas perdus) est la dernière portion du bâtiment encore en cours de rénovation.

Cette salle qui sera à terme une grande salle multifonction est actuellement sujette à une étude technique diligentée par la DRAC avant de rénover les peintures



des plafonds selon les recommandations des spécialistes. **La mise en œuvre des nouvelles peintures est ensuite prévue par un nouveau chantier d'insertion**, tout comme les premières opérations de restauration extérieure réalisées en 2020.



Le Conseil départemental a investi 2,660 M€ pour les travaux de reconstruction de l'ancien tribunal de Vervins et a reçu 1,3 M€ de financement de l'Etat dans le cadre du pacte SAT II.